Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Impots interéts d emprunts

---
Par ITOU56

j ai construit ma maison moi même je l ai terminé en 2009 ; j ai donc déduit mes intérêts d emprunt et aussi le montant des fenêtres baies vitres ( étant du métier je les ai pose ) ; l administration fiscale me répond que je ne peut pas déduire mes fenêtres et autre , il me réclame un arriérer et me dit que je ne peut déclarer mes intérêts d emprunt ; merci de me renseigner , salutation .

---
Par jury34

Bonjour,

Vous avez déduit cela de quel impôt?

Cordialement

---
Par ITOU56

des impôts sur le revenus

---
Par jury34

Cela m'étonne, et vous pouvez toujours contester les décisions des impôts. Bien entendu.

Regardez ceci : http://www.dossierfamilial.com/guides/impots-2012-charges-deductibles-reductions-et-credit-d-impot-2839.html

Cordialement